



TRAITEMENT DES COURRIERS PAPILLONS

SITUATION DÉNONCÉE JUGÉE :

**NON GRAVE ET
NON URGENTE**

Traitement en local
sur préconisations des psychologues
du Pôle d'Analyse des Courriers Papillons



SITUATION DÉNONCÉE JUGÉE :

**GRAVE MAIS
NON URGENTE**

EN FONCTION DES SITUATIONS

Signalement à la CRIP du
département concerné



Signalement Inspection
d'Académie



Signalement à la Cellule
Signal Sport



SITUATION DÉNONCÉE JUGÉE :

GRAVE ET URGENTE

Signalement au Procureur de la
République du Tribunal Judiciaire
territorialement compétent



EN FONCTION DES SITUATIONS

Avec information à la
Cellule Signal Sport

